

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Organisé par l'AJM Photo-club de Montmoreau Les 10 et 11 Octobre 2026

« Scène de rue »

1 Participants

- Le concours est ouvert gratuitement à tout photographe amateur et à tous les clubs (hormis les membres du club photo organisateur).
- Les participants sont responsables des photos exposées : droits d'auteur, droit à l'image, ...
- Les responsables se réservent le droit de retirer des photos dérangeantes ou ne répondant pas au thème choisi ; ou encore n'étant pas dans l'un des formats demandés.

2 Inscriptions

Les inscriptions devront nous parvenir avant le lundi 5 octobre 2026 par mail à l'adresse suivante : ajmphotoclub@gmail.com.

Ce mail devra contenir les noms des participants, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse mail, le nombre de photos pour le concours.

Nous indiquer aussi si elles seront déposées à la mairie ou envoyées par courrier. (Voir formulaire d'inscription).

3 Dépôt des photos

Les photos devront nous parvenir avant le mercredi 7 Octobre 2026.

Elles pourront être déposées ou envoyées par courrier à l'adresse suivante :

MAIRIE – AJM Photo – 29 avenue de l'Aquitaine – 16190 MONTMOREAU.

5 Les règles du Concours

- Les participants peuvent déposer deux photos chacun (individuel ou membre d'un club).
- Les photos sont exposées anonymement et soumises aux votes du public et des jurys.
- Les photos devront être de format 20 cm x 30 cm, ou 30 cm x 30cm et agrémentées d'un passe-partout.

Les photos sans passe-partout ou avec cadre seront refusées.

Les photos porteront au dos un système d'accrochage, un crochet et les coordonnées du photographe. (Merci de vous assurer de la solidité dans le temps du système d'accroche).

6 Les prix

Remise des prix : **Dimanche 11 Octobre à 18h**, à la salle des fêtes de Montmoreau.

Quatre Catégories de prix :

Prix du public : résultat du vote des visiteurs.

Prix de la ville de Montmoreau : composé d'élus de la municipalité.

Prix du Club : composé de tous les membres du club photo présents.

Prix de l'invité d'honneur : cette année Julien CLAPOT.

7 Retrait des photos

- Le retrait des photos devra se faire le dimanche 11 Octobre, après la remise des prix ou bien à la mairie de Montmoreau du 12 au 16 Octobre 2026.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire :

Contact : ajmphotoclub@gmail.com Ou francine.willaume@orange.fr (secrétaire).



Vous pouvez également retrouver tous les documents sur notre page internet ajmphoto.fr ou sur notre page Facebook : Ajm Foto Montmoreau.

